

JO n° 104 du 3 mai 2017 :

Ministère de la Culture et de la Communication :

Pas de texte.

Autres autorités :

Décret du 2 mai 2017 portant élévation aux dignités de grand'croix et de grand officier à l'Ordre national du Mérite

Décret du 2 mai 2017 portant promotion et nomination à l'Ordre national du Mérite

Décret du 2 mai 2017 portant nomination à l'Ordre national du Mérite

Arrêté du 17 mars 2017 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2007 fixant les modalités d'organisation du concours externe et du concours interne de recrutement des conservateurs stagiaires, élèves de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

JOUE du 3 mai 2017 (L114 - C138) : RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne :

Journée de la liberté de la presse : comment lutter contre les « fake news »

Circulaires du MCC :

Circulaire n° 2017/002 du 24 avril 2017 (NOR : MCCB1711761C) relative à la désignation des directeurs régionaux des affaires culturelles-adjoints et des directeurs des affaires culturelles comme référents sécurité-sûreté et modalités de collaboration entre les différents acteurs de la sécurité et de la sûreté

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Culture et communication - Présentation en Conseil des ministres d'une ordonnance modifiant la partie législative du code du cinéma et de l'image animée

Rapports/Avis :

Culture et communication - Promotion de la diversité dans le secteur culturel : le livre blanc du Collège de la diversité

Jurisprudences :

Légifrance - CAA de Bordeaux, 5^e chambre - formation à 3, affaire n° 16BX02405 : demande d'annulation de la décision du 25 juillet 2013 par laquelle le préfet de la région Midi-Pyrénées a rejeté les demandes tendant, d'une part, à l'extension du classement au titre des monuments historiques du château Sainte-Marie à Longages et, d'autre part, à la protection au titre des monuments historiques du souterrain de Bazert situé sur le territoire de la commune de Muret.

Documentation :

Conseil d'État - Le juge administratif, juge de la fonction publique